

Août 2019



***A lire attentivement  
et  
à conserver toute l'année***

## CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2019

---

<b>S</b>	☞	<b>Déroulement de la rentrée</b>
<b>O</b>	☞	<b>Informations diverses</b>
<b>M</b>	☞	<b>Règlement</b>
<b>M</b>	☞	<b>Vos interlocuteurs</b>
<b>A</b>	☞	<b>Calendrier des congés</b>
<b>I</b>	☞	<b>Pour vous accompagner dans vos démarches</b>
<b>R</b>	☞	<b>Tarifs</b>
<b>E</b>	☞	<b>Assurances</b>
	☞	<b>A.P.E.L.</b>

## I – DÉROULEMENT DE LA RENTRÉE 2019

### LE LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019

- Elèves de 6<sup>ème</sup> → **10H00** : accueil dans la cour devant l'animation (Théâtre de plein air)  
Elèves de 5<sup>ème</sup> → **13H30** : accueil à la salle l'Arvorik (accès près des vestiaires d'EPS)  
Elèves de 4<sup>ème</sup> → **14H30** : accueil à la salle l'Arvorik (accès près des vestiaires d'EPS)  
Elèves de 2<sup>nde</sup> → **14H00** : accueil à la salle l'Arvorik (accès près des vestiaires d'EPS)  
BTS - 2<sup>ème</sup> année → **10H00** : accueil en salle de CAV

### LE MARDI 3 SEPTEMBRE 2019

- Elèves de Terminale → **9H00** : accueil à la salle l'Arvorik (accès près des vestiaires d'EPS)  
Elèves de Première → **9H30** : accueil à la salle l'Arvorik (accès près des vestiaires d'EPS)  
Elèves de 3<sup>ème</sup> → **10H00** : accueil à la salle l'Arvorik (accès près des vestiaires d'EPS)

### LE LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019

- BTS - 1<sup>ère</sup> année → **10H00** : accueil en salle de CAV

Les élèves seront accueillis par le directeur ou les directeurs-adjoints, le responsable de niveau ainsi que par les professeurs principaux.

**N.B. : Les listes de classe seront affichées le vendredi 30 août à 14H00** (tous niveaux).

## II - INFORMATIONS DIVERSES

### ➤ HORAIRES

Nous travaillons en semaine continue du lundi matin 8H20 au vendredi soir 16H30 pour tous les élèves.

Le mercredi après-midi est libéré pour les 6<sup>è</sup> – 5<sup>è</sup> – 4<sup>è</sup> – 3<sup>è</sup> – SEGPA (sauf exception).

Nous encourageons la participation des élèves à l'Association Sportive, aux ateliers d'arts plastiques et de cinéma audiovisuel, ainsi qu'aux autres activités qui sont susceptibles d'être proposées aux élèves.

### ➤ PARCS A VÉLOS : un parc à vélos est situé près des salles de technologie.

Un autre parc à vélos est également à disposition des élèves près des vestiaires de sports avec un accès par le parking de la salle Jean Simon. Ce parc est ouvert avant 8h20, de 12h15 à 12h30, de 13h20 à 13h35 et à partir de 16h30.

Pour éviter les vols, il est indispensable d'équiper les vélos de système antivol.

### ➤ PORTAILS : ils sont ouverts de 7h45 à 8h30 – de 12h10 à 12h30 – de 13h20 à 13h35 et de 16h20 à 19h00.

### ➤ MANUELS SCOLAIRES

En collège : les manuels sont prêtés gratuitement par l'établissement. En 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> une caution de 70 € à verser par chèque à l'ordre de l'OGEC Saint François – Notre Dame de Lourdes dès le jour de la rentrée scolaire au professeur principal. Cette caution sera remboursée, en totalité ou en partie, en fonction de l'état des livres à leur restitution en fin d'année.

En lycée : les manuels scolaires sont mis à la disposition des élèves selon les modalités suivantes : une caution de 70€.

- une location de 10 € sera facturée au premier trimestre de l'année scolaire.

### ➤ OPTION CAV en SECONDE : les élèves devront être équipés d'un appareil photo numérique (possibilité de se renseigner à la rentrée auprès des enseignants de CAV).

### ➤ Pour toute demande concernant la demi-pension, la contribution des familles,... s'adresser à l'attaché de gestion (réductions, délais de paiement ...).

- **Le samedi** : les bureaux sont fermés. En dehors des heures de travail, par mail :  
*grp29.st-francois.lesneven@enseignement-catholique.bzh*
- **Photos de classe** : 16,17 et 18 septembre 2019.

### **III - RÈGLEMENT**

- . **Collège** : le jour de la **rentrée**, chaque élève recevra un **carnet de correspondance** dans lequel sont indiquées **les règles de vie à respecter**.
- . **Lycée** : le règlement du lycée, le règlement du réseau pédagogique informatique, l'annexe des externes seront distribués à la rentrée par le professeur principal.

### **IV - VOS INTERLOCUTEURS**

#### **M. François BOULIC – Directeur :**

est responsable légal de l'établissement, chargé de l'administration, de la gestion, de la pédagogie et de la pastorale.  
Il doit être informé en cas d'absence prolongée et de toute situation particulière concernant les élèves.

#### **Mme Estelle MULLARD – Directrice-adjointe :**

est responsable du secteur pédagogique du **lycée**.

#### **M. Claude DIDOU – Directeur-adjoint :**

est responsable du secteur pédagogique du **collège**.

#### **M. Jacques ROUGNANT :**

est responsable du secteur pédagogique de la **SEGPA**.

#### **Daniel QUERE – Attaché de gestion :**

est responsable des activités suivantes : assure la gestion du personnel administratif et de service, des finances, bâtiments et matériel.

#### **Mme Monique LARROUR et M. Dominick OLLIVIER – Conseillers Principaux d'Education :**

sont responsables de la vie scolaire et de la discipline. Ils accordent les autorisations ordinaires, contrôlent les absences et les retenues.

### **V - CALENDRIER DES CONGÉS**

- ☞ **TOUSSAINT** du vendredi 18 octobre 2019 après les cours au lundi 4 novembre 2019 au matin.
- ☞ **NOËL** du vendredi 20 décembre 2019 après les cours au lundi 6 janvier 2020 au matin.
- ☞ **HIVER** du vendredi 14 février 2020 après les cours au lundi 2 mars 2020 au matin.
- ☞ **PRINTEMPS** du vendredi 10 avril 2020 après les cours au lundi 27 avril 2020 au matin.
- ☞ **ETE** vendredi 3 juillet 2020.

\* **Le vendredi 30 mai 2020 sera férié** (Pont de l'Ascension).

Les familles sont invitées à respecter ces périodes de vacances et à ne pas faire manquer les cours à leurs enfants pour raisons personnelles.

## VI - POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

<u>Votre démarche concerne :</u>	<u>A qui s'adresser ?</u>
<b><u>LE TRAVAIL</u></b>	En priorité aux professeurs en fonction de la discipline puis au professeur principal de la classe. Prendre rendez-vous généralement à partir de 16H30 (fin des cours).
<b><u>LA DISCIPLINE EN CLASSE</u></b>	Prendre rendez-vous d'abord avec le professeur principal, ensuite avec les responsables de niveau :  <b><u>6è</u></b> : Claude KEREBEL <b><u>5è</u></b> : David ENDERLE <b><u>4è</u></b> : Marie GUEGUEN <b><u>3è</u></b> : Claude DIDOU <b><u>SEGPA</u></b> : Jacques ROUGNANT <b><u>2nde</u></b> : Kévin KLOSOWSKI <b><u>1ère</u></b> : Jean-Pierre MARIE <b><u>Term</u></b> : Jean-Hervé CARDINAL
<b><u>L'ORIENTATION</u></b>	Aux directeurs-adjoints ou au directeur.  - <u>En Terminale</u> : Jean-Hervé CARDINAL est plus particulièrement chargé de l'orientation.
<b><u>LA DISCIPLINE</u></b> (Sorties, absences, retenues, rentrées...)	Aux Conseillers Principaux d'Education :  - Dominick OLLIVIER (6 <sup>ème</sup> – 5 <sup>ème</sup> – 4 <sup>ème</sup> )  - Monique LARROUR (3 <sup>ème</sup> – 2 <sup>nde</sup> – 1 <sup>ère</sup> – Terminale)
<b><u>LA COMPTABILITÉ</u></b> (Règlements des demi-pensions, contributions, assurances scolaires...)  <b><u>LES TICKETS – REPAS</u></b>  (en vente à partir du <u>28 août</u> )	Rachelle OLLIVIER Françoise UGUEN de 8H00 à 17H30. Le vendredi à 16h00.  Règlements par chèque bancaire ou postal.
<b><u>LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS</u></b>	<b><u>A l'ACCUEIL OU AU SECRÉTARIAT</u></b>  de 7H45 à 17H30. Le vendredi à 17h00.
<b><u>L'INFIRMERIE</u></b>	Carine MALVILLE de 9h15 à 16H15 (lundi – mardi – jeudi – vendredi) 9H15 à 12H15 (mercredi)